

« La clé pour transformer les soins de santé mentale se situe dans le renforcement des personnels infirmiers en santé mentale. »

Le CII publie un nouveau rapport sur les personnels infirmiers en santé mentale

Genève, Suisse, 10 octobre 2022 – À l’occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, le Conseil International des Infirmières (CII) a le plaisir d’annoncer la publication d’un nouveau rapport sur les personnels infirmiers en santé mentale dans le monde, intitulé [*Il est temps d’accorder la priorité à la santé mentale et au bien-être et d’investir dans ces domaines.*](#)

Les infirmières constituent le plus grand nombre de prestataires de services de santé mentale (44 %) dans le monde et sont responsables de la prestation et de la coordination de la grande part des soins aux patients. Du fait de la hausse de la demande de services de santé mentale ou liés à l’usage de substances psychoactives et de la pénurie d’infirmières, notamment celles disposant de compétences spécialisées en santé mentale, le CII a élaboré un rapport pour aider les pouvoirs publics, les décideurs, les associations d’infirmières, les formateurs en soins infirmiers et les milieux professionnels, à examiner et à développer les effectifs infirmiers en santé mentale.

Le Dr Pamela Cipriano, Présidente du CII, a déclaré que le rapport fournit de précieuses informations :

« Trop de personnes n’ont tout simplement pas la possibilité d’obtenir les soins et le soutien dont elles ont besoin pour des problèmes de santé mentale. La dégradation de la santé mentale est considérée par beaucoup comme le point chaud de la prochaine pandémie, une personne sur huit dans le monde vivant avec un trouble de la santé mentale. Dans la mesure où les infirmières constituent la plus grande partie du personnel de santé mentale, la clé pour transformer les soins de santé mentale se situe dans le renforcement des personnels infirmiers en santé mentale. Il est essentiel de prendre le contre-pied du sous-investissement dans les services de santé mentale ou liés à l’usage de substances psychoactives afin de réduire le fardeau de la maladie pour la personne et de rétablir la stabilité sociale et économique plus franchement menacée par la pandémie. »

Afin d’obtenir les informations pour ce rapport fondamental, le CII a conçu – avec le concours d’experts en soins infirmiers en santé mentale du monde entier – une enquête à laquelle ont répondu des infirmières en santé mentale, des organisations spécialisées dans la santé mentale, des ministères de la santé et des experts en santé mentale de 44 pays à revenu faible, intermédiaire et élevé de toutes les régions.

Les répondants à l’enquête ont indiqué que de multiples raisons expliquent le nombre insuffisant d’infirmières en santé mentale, notamment une planification et une réglementation médiocres, de faibles incitations à faire carrière dans le domaine de la santé mentale, une formation inadéquate, le manque de rétributions et de reconnaissance et la persistance de la stigmatisation de la santé mentale.

Le CII estime à 300 000 le nombre d'infirmières en santé mentale dans le monde, mais ce chiffre varie grandement d'une région à l'autre, allant de seulement 0,9 infirmière pour 100 000 habitants en Afrique à 25,2 infirmières pour 100 000 habitants en Europe. Le rapport du CII fournit une analyse des effectifs infirmiers en santé mentale et examine les moyens de les renforcer, y compris la formation pédagogique, le recrutement et la fidélisation, ainsi que le rôle des infirmières de pratique avancée et l'autorisation d'établir des ordonnances pour les infirmières en santé mentale.

Le rapport conclut que si l'on veut répondre de manière appropriée aux besoins en matière de santé mentale, il faut mettre en place des stratégies, des plans et des investissements ciblés dans les personnels infirmiers en santé mentale. Le CII préconise vivement d'investir dans la formation continue et le perfectionnement professionnel des personnels infirmiers en santé mentale afin d'aider la personne et les collectivités à jouir du meilleur état de santé possible, ce qui comprend le bien-être physique, mental et social.

Le rapport du CII publié aujourd'hui s'ajoute au rapport intitulé [World Mental Health Report: Transforming mental health for all](#) (*Rapport mondial sur la santé mentale: transformer la santé mentale pour tous*), qui met en lumière que la pénurie persistante de personnel est l'un des principaux obstacles à une action efficace des programmes de santé mentale. Il n'y a tout simplement pas suffisamment de professionnels de santé pour répondre à la demande à l'échelle de l'ensemble du processus de soins, qui comprend la prévention, la promotion, le traitement et le rétablissement de la santé mentale et du bien-être.

La semaine dernière, à l'occasion de la publication du rapport WISH / OMS, intitulé *Our duty of care: A global call to action to protect the mental health of health and care workers* (*Notre devoir de protéger – Un appel mondial à l'action pour protéger la santé mentale des personnels de santé et d'aide à la personne*), Howard Catton, le Directeur général du CII, qui a été conseillé sur ce projet, [a déclaré](#) que l'argument en faveur d'investissements dans les infirmières est sapé par les pouvoirs publics, qui continuent à sous-évaluer les infirmières.

Le CII soutient également la publication aujourd'hui du rapport de la Commission de The Lancet sur la stigmatisation et la discrimination dans le domaine de la santé mentale confirmant les conclusions du rapport du CII selon lequel la stigmatisation et la discrimination dans les professions de santé ont été aggravées par l'effet COVID et requièrent une attention urgente.

* * *

Note aux rédacteurs

Le **Conseil International des Infirmières (CII)** est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Gyorgy Madarasz, attaché de presse,
madarasz@icn.ch
Tél. +41 22 908 01 16

www.icn.ch
[@ICNurses](#)